

Transactions avec personnes apparentées : l'enfer peut-il être évité?

1 septembre 2010

Vous envisagez une transaction? Celle-ci implique une personne apparentée à votre entreprise? Dans ce cas, vous serez possiblement forcé d'obtenir une évaluation indépendante, d'obtenir l'approbation de vos actionnaires minoritaires, de déposer un rapport d'étude géologique et de divulguer des informations détaillées. Ces exigences peuvent rapidement devenir coûteuses ou se transformer en un véritable enfer procédural qui est susceptible de retarder considérablement la transaction. Cependant, certaines d'entre elles peuvent parfois être évitées ou limitées si des conseillers juridiques sont impliqués suffisamment tôt dans la transaction.